

Vous êtes ici : [Accueil IMT Espace Jeune](#)

Je m'informe : les principes de l'alternance

C'est la possibilité de valider un diplôme en alternant avec des périodes de formation en entreprise et à l'école.

C'est une relation tripartite (école, jeune, entreprise) liée par un contrat de travail à temps plein (apprentissage ou professionnalisation).

L'IMT

L'IMT dispense la partie théorique de la formation et assure le suivi entre l'entreprise et son jeune (livret d'apprentissage, visite d'un formateur dans l'entreprise, réunion tripartite au cours du 1er trimestre).

L'ENTREPRISE

Elle accueille un jeune et s'engage à le former au métier, elle assure la formation pratique.

LE JEUNE

Il est salarié temps plein, il alterne des périodes à l'école et en entreprise pour valider un diplôme et acquérir de l'expérience professionnelle.

LE CONTRAT

C'est ce qui inscrit le jeune au CFA, c'est un contrat de travail de type CDD, d'une durée équivalente à la durée de formation.

Je m'inscris à la réunion d'information

Nom (*)

Prénom (*)

Téléphone (*)

Date de naissance (*)

Adresse mail (*)

Je participe le mercredi 16 janvier

30 janvier

6 février

13 février

20 février

27 février

Validation de saisie (*)



[écoutez le mot à saisir](#)

